
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 23 août 2010
Séance tenue le 24 août 2010

Résolution: CM10 0618

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de remplacer le secteur de densité « 21-03 » par le secteur de densité « 21-T3 », sur l'emplacement bordé au nord par la ruelle située au sud de la rue Masson, au sud par le boulevard Saint-Joseph, à l'ouest par la rue D'Iberville et à l'est par la rue Molson / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de remplacer le secteur de densité « 21-03 » par le secteur de densité « 21-T3 », sur l'emplacement bordé au nord par la ruelle située au sud de la rue Masson, au sud par le boulevard Saint-Joseph, à l'ouest par la rue D'Iberville et à l'est par la rue Molson, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Clementina Teti-Tomassi

Et résolu :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de remplacer le secteur de densité « 21-03 » par le secteur de densité « 21-T3 », sur l'emplacement bordé au nord par la ruelle située au sud de la rue Masson, au sud par le boulevard Saint-Joseph, à l'ouest par la rue D'Iberville et à l'est par la rue Molson et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P-04-047-93

Signée électroniquement le 31 août 2010